

---

## **Cours en ligne : entre production locale et importation. Le cas du Liban.**

**Rima A. Malek**

*Im. Amine S. Malek  
Rue de l'Hotel Miramar  
Ajaltoun, Kesrwan,  
Liban*

[rimamalek@hotmail.com](mailto:rimamalek@hotmail.com)

---

*RÉSUMÉ. Cet article est le résultat d'une étude comparative des innovations pédagogiques universitaires au Liban pour la mise en ligne des cours. Les origines des cours diffèrent d'une institution à une autre, entre production locale et importation résultante de coopération internationale. Ces deux cas soulèvent plusieurs questionnements : S'agit-il d'une concurrence locale et transparente entre les universités ? Est-ce qu'il s'agit d'importation des cours en ligne ? Quels sont les enjeux de chacune des questions susmentionnées et quelles sont les conséquences qu'elles entraînent ? Reste à déterminer les prérogatives et les importunités de chacun des deux cas.*

*MOTS-CLÉS : formation hybride, académique, mise en ligne des cours, comparaison, production locale, importation des cours, Liban.*

---

## 1. Introduction

L'intégration des TICE<sup>1</sup> dans la formation universitaire au Liban s'avère de plus en plus intéressante à étudier, étant donné que les universités s'intéressent davantage à la création des scénarii pédagogiques et à la numérisation et mise en ligne des cours académiques accompagnés ou non de diverses activités pédagogiques interactives reliées à l'*e-learning*. Ainsi, ont été créés les environnements d'enseignement et d'apprentissage électroniques académiques, accessibles aux étudiants, à tout moment et de tout lieu, jouant le rôle d'un complément du manuel de base et des cours présentiels et proposant, éventuellement, un encadrement en ligne. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale menée sous la direction du Prof. Jacques WALLET de l'Université de Rouen (laboratoire CIVIIC) et effectuée en cotutelle avec l'Université Saint-Esprit de Kaslik au Liban, sous la direction du Prof. Norma ZAKARIA.

## 2. Problématique

Au Liban, l'enseignement à distance n'est ni validé ni reconnu par le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur ; néanmoins le ministère encourage les universités à avoir leurs cours en ligne en parallèle aux cours présentiels. Or, d'un côté, le ministère ne règlemente pas l'*e-learning* mais laisse le champ ouvert aux établissements; et de l'autre côté, son encouragement concernant les initiatives liées à l'*e-learning*, se limite à des propos verbaux, sans soutien financier ni planification stratégique nationale, ce qui suscite plusieurs questionnements. Est-ce que la mise en ligne des cours académiques est à la base d'une concurrence locale et transparente entre les universités? Les cours en ligne sont-ils une production locale? Ou bien s'agit-il de projet de coopération internationale? Y a-t-il uniformité de processus de mise en ligne? Quelles sont les prérogatives, les importunités et les contraintes de chacun des cas susmentionnés, si éventuellement ces cas sont prouvés comme persistants? Pour répondre à ces questions je suivrai une méthodologie empirique basée sur des interviews avec les acteurs et les décideurs au sein des universités, et complétée par des visites des sites web officiels, en plus des rencontres qui ont eu lieu avec les formateurs et les utilisateurs.

---

<sup>1</sup> TICE : Technologies d'Information et de Communication pour l'Enseignement (l'Education). [Hélène GODINET, [www.resatice.org](http://www.resatice.org) consulté le 14 septembre 2007]

### 3. Types de situations d'enseignement académique au Liban

Étant donné que l'état n'a toujours pas réglementé l'*e-learning*, les universités privées comme celles publiques, l'introduisent différemment l'une de l'autre, donnant ainsi naissance à une pluralité de processus de mise en ligne des cours, ce qui rend l'étude du terrain libanais intéressante. Deux universités ont été retenues pour ce travail, afin de montrer la diversité, et ceci à partir d'une étude du terrain suivie d'une analyse comparative. Cependant, avant d'entamer l'étude comparative des deux universités retenues, une spécificité libanaise s'impose.

- **Spécificité libanaise**

L'article 14 du Guide de l'enseignement supérieur national précise que « les établissements privés d'enseignement supérieur au Liban sont soumis au contrôle du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur ». [Guide, 2004] Le texte stipule que cela inclut une « supervision pour garantir la conformité de l'éducation à la loi (...). »<sup>2</sup> [Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, 2004]. De même, l'article 15 précise que « les conditions et les modalités de reconnaissance d'un diplôme dispensé par un établissement, (...) sont fixées par décret en Conseil des ministres. »<sup>3</sup>

Étant donné le contrôle auquel sont soumises les universités au Liban, aucune d'entre elles n'offre, jusqu'à présent, des formations universitaires diplômées à distance. Reste à régler le problème des diplômes accrédités suite à une formation à distance accomplie à travers les universités à l'étranger ; sachant que, dans la majorité des cas, les diplômes accrédités en fin du parcours présentiel classique sont identiques aux diplômes accrédités en fin d'un parcours complété à distance. En effet, la première remarque du texte de la demande d'exercice de la profession d'ingénieur précise que « l'apprentissage par correspondance n'est pas admissible ». Ensuite s'adressant aux étudiants ayant fait leurs études à l'étranger, l'article 7 du même texte développe les conditions nécessaires pour l'obtention d'équivalence du diplôme comme suit : « l'étudiant ayant suivi ses études à l'étranger<sup>4</sup> doit présenter son diplôme universitaire, ses notes, et les années d'étude à l'étranger, tous approuvés par le ministère des affaires étrangères du pays en question, l'ambassade du Liban dans ce même pays, et le ministère de l'extérieur à Beyrouth- Liban. » L'article 8 signale que

---

<sup>2</sup> Traduction personnelle de l'arabe

<sup>3</sup> *idem*

<sup>4</sup> Étant donné le contrôle auquel sont soumises les universités locales, les universités au Liban n'offrent pas des formations universitaires diplômées à distance. Reste à régler le problème des diplômes accrédités suite à une formation à distance.

4 Journées scientifiques RES@TICE, Rabat (Maroc) 2007.

« les étudiants détenteurs d'un diplôme issu d'une université hors Liban doivent présenter leur passeport avec le séjour. »<sup>5</sup>

Le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur libanais ne reconnaît pas les cours à distance et ne valide que les cours enseignés en présentiel. Tous les diplômes dispensés suite à une formation à distance n'obtiennent pas d'équivalence au Liban. Par conséquent, les universités au Liban se sont limitées à deux situations d'enseignement académique liées à l'*e-learning* : le présentiel avec TICE, ou le présentiel enrichi, et l'enseignement mixte ou hybride. Le premier « renvoie à une organisation traditionnelle de la formation où l'enseignant utilise les TICE comme support pédagogique », [CRUI, 2006], alors que le second « correspond à des dispositifs de formation qui mêlent apprentissage à distance et apprentissage en présence de l'enseignant »<sup>6</sup>. Au Liban, l'enseignement à distance reste donc pour le moment absent de la gamme de situations d'enseignement supérieur liées à l'*e-learning*.

#### **4. Production locale et coopération internationale**

Selon les origines des cours, les modalités de conception, de mise en ligne et d'utilisation des cours académiques diffèrent d'une université à l'autre. Les deux universités retenues pour cette étude sont l'Université Saint Joseph (USJ) et l'Arab *Open University* (AOU). La première a produit localement ses ressources électroniques pédagogiques qui sont déjà en ligne depuis 2002 et ceci suite à la formation du corps professoral, des informaticiens et des techniciens ; alors que la deuxième université, l'AOU, a importé la totalité de ses cours qui sont actuellement en ligne depuis 2002, dans le cadre de la coopération internationale avec *Open University*.

##### **a) Production locale**

C'est sur la base d'une décision institutionnelle que l'USJ, université privée libanaise fondée en 1875, a commencé à planifier pour la production et la mise en ligne des cours académiques. Des sessions de formation de formateurs ont été organisées et les premiers cours mis en ligne ont donné naissance au Système d'Information (SI), qui « combine les modalités de cours présentiels avec les activités pédagogiques distantes. » [USJ, 2007] La mise en ligne des cours a commencé au sein de la faculté de médecine suite à une série de sessions de formation à l'utilisation de

---

<sup>5</sup> idem

<sup>6</sup> idem

la plateforme WebCT. Les enseignants ont été divisés à ce sujet : certains étaient motivés, d'autres ont manifesté des réticences. Les premiers ont participé à ces journées de formation alors que les autres sont restés réservés. Au fur et à mesure, les réticences sont tombées comme l'explique M. Stéphan BAZAN, directeur de l'Unité des Nouvelles Technologies Educatives-UNTE<sup>7</sup> à l'USJ : « au début [de cette nouvelle expérience], on cherchait les avantages de la mise en ligne des cours. Actuellement [cinq ans plus tard], on ne lui trouve plus d'inconvénients».[Bazan, 2006] Il faut mentionner que la mise en ligne des cours à l'USJ n'est pas rémunérée. Actuellement, l'USJ continue à utiliser la plateforme WebCT pour les cours qui ont initialement été mis sur cette plateforme. Cependant, à partir de 2005, les nouveaux cours à mettre en ligne sont tous mis sur Moodle. Le changement de la plateforme a eu lieu suite à la fusion entre WebCT et Blackboard qui a produit une hausse des prix pour les nouvelles versions, pour le dépannage,... premier obstacle issu d'une expérience institutionnelle privée. Il est intéressant de mentionner qu'à l'USJ, la langue d'enseignement est majoritairement le français.

- **Examens en ligne**

Les formations préparées par l'UNTE se sont multipliées et ce sur différents campus visant les enseignants de toutes les disciplines. En 2005 plus d'une soixantaine d'enseignants avaient déjà suivi une ou plusieurs formations à différents niveaux et plusieurs examens formatifs à la faculté de médecine se faisaient déjà en ligne du campus de la faculté. De même, l'USJ a des examens sommatifs en ligne pour les étudiants de la 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> année de médecine. Ayant déjà interviewé ces étudiants sur l'utilité et les difficultés des examens en ligne, nous remarquons qu'ils expriment presque tous un double sentiment : un sentiment de satisfaction et un sentiment d'inquiétude. Satisfaction, parce que les examens en ligne sont formés de questions à choix multiples, ce qui réduit la réponse à un simple clique et au pire à quelques phrases ; alors que les examens traditionnels qui se font sur papier requièrent une longue rédaction. En contre partie le sentiment d'inquiétude est directement lié aux problèmes techniques : la peur que leur poste informatique tombe en panne durant l'examen, ce qui pourra entraîner une perte de plusieurs minutes précieuses et ce qui engendre un stress supplémentaire au stress des examens. Reste à dire que la partie *e-learning* occupe une place assez considérable sur le site web de l'USJ montrant ainsi l'importance qu'accorde cette université aux nouveautés pédagogiques.[USJ, 2006] A noter que l'USJ est l'unique université au Liban dont les étudiants présentent des examens en ligne.

---

<sup>7</sup> Cette unité a été créée en mars 2005 et a été rattachée à la Faculté des Sciences de l'éducation [site web de l'USJ, [www.usj.edu.lb](http://www.usj.edu.lb), consulté le 13 septembre 2007].

### a) Coopération Internationale

L'AOU est une université privée, jeune, fondée au Liban en 2002. Elle est à la base d'une initiative privée de son altesse royale le Prince Talal BIN ABDULAZIZ. La langue d'enseignement est majoritairement l'anglais. L'AOU se vante d'être intonative ayant un système d'éducation « unique basé sur l'enseignement soutenu et ouvert » [UKOU, 2007] intégrant les technologies dans son éducation et « créant ainsi un environnement académique qui inspire enseignants et professeurs à donner le meilleur travail possible. »<sup>8</sup> Les diplômés de l'AOU portent le sceau de l'*Open University* au Royaume-Uni (UKOU) et celui de l'AOU Beyrouth. Tout comme à l'USJ, l'assiduité aux cours présentiels est obligatoire. Selon Dr Hassan SBITY<sup>9</sup> « Les coordinateurs des cours sont supposés mettre en ligne tous les week-ends, les activités de la semaine et les enseignants doivent obligatoirement gérer leur cours en ligne en parallèle à leur enseignement en présentiel. Un enseignant à l'AOU n'a pas le choix d'utilisation ou pas de la plateforme », comme c'est le cas dans les autres universités au Liban et spécifiquement l'USJ, « Les enseignants qui refusent d'utiliser la plateforme ne pourront pas faire partie du corps enseignant de l'AOU. » Même s'ils sont technophobes, ou s'ils n'ont pas les compétences informatiques, ils n'ont pas le choix. Les cours en ligne de l'AOU sont sous licence et ont des droits d'auteurs. Ils sont tous achetés à l'UKOU. Dr Hayat KHATIB<sup>10</sup>, [Khatib, 2006], précise que les cours sont les mêmes dans les 7 branches<sup>11</sup> de *Open University* ; de même, les examens sont tous unifiés et ils sont tous donnés le même jour et à la même heure dans toutes les branches. Les enseignants à l'AOU-Liban n'interfèrent pas dans le contenu des cours en ligne ; cependant, une accoutumance minimale a lieu. En effet, l'adaptation se fait au niveau des prénoms et des noms de sorte à remplacer les prénoms et noms anglophones, par des prénoms et noms plus courants au Liban. Il est intéressant de noter qu'approximativement quatre vingt quinze pour cent des cours de l'AOU sont sur Moodle. Les cinq pour cent restant sont les cours d'arabe. D'où, l'AOU est l'unique université au Liban qui a quasiment la totalité de ses cours en ligne et ceci grâce à la collaboration internationale avec l'*Open University*.

Des suppléments du cours, des exercices supplémentaires, des examens antérieurs avec leur corrigé, le plan hebdomadaire, se trouvent en ligne, en plus des sessions de tutorat prévues pour tous les cours de trois crédits, à raison d'une heure de tutorat par semaine. Ces rencontres de tutorat favorisent l'échange entre les étudiants, mais également entre l'étudiant et le tuteur qui dirige cette activité, dans le but

---

<sup>8</sup> idem

<sup>9</sup> Dr Hassan SBITY est un tuteur personnel, chargé des informations technologique à l'AOU.

<sup>10</sup> Dr Hayat KHATIB est responsable académique

<sup>11</sup> L'AOU a sept branches jusqu'à ce jour dans les pays suivants : La Grande Bretagne, l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Royaume du Bahreïn, la Jordanie, l'Egypte, le Liban

d'aider les étudiants à apprendre le cours plus efficacement. [ARABOU, 2007] Ces sessions de tutorat sont facultatives pour les étudiants.

## 5. Conclusion

Cette étude a montré que la compétition entre les universités locales, est transparente et que l'expérience du Liban dans l'*e-learning* est loin d'être unifiée. En effet, le Liban est un laboratoire à pluralité d'expériences et ceci pour deux causes majeures : premièrement le non-investissement de l'état, et deuxièmement à cause de la forte autonomie des universités au Liban au sujet de l'*e-learning* qui accompagne les cours présentiels. L'observation dévoile deux origines bien distinguées des cours en ligne. La première, est une production locale des cours qui évoluent quantitativement d'une façon chronologique. Il s'agit de l'USJ. Pour des raisons financières, cette université, a dû changer de plateforme en 2005, recommencer le travail d'adaptation à la nouvelle plateforme et retravailler de nouveau un plan de gestion des ressources humaines: formation des formateurs, formation des enseignants et des étudiants. A noter que l'USJ est la seule université au Liban qui fait des examens en ligne, qui sont bien appréciés par les étudiants. Mais cette attitude positive des étudiants vis-à-vis des examens en ligne, est accompagnée d'un sentiment de crainte de l'infaisabilité technologique. La deuxième origine des cours en ligne est étrangère, ce qui veut dire que les cours sont produits et importés de l'étranger grâce à une coopération internationale. C'est le cas de l'AOU, qui malgré son jeune âge, a pu grâce à l'ouverture internationale, être l'unique université au Liban qui a presque la totalité de ses cours en ligne. Cependant ces cours en ligne restent sans adaptation sociale.

Reste à mentionner deux caractéristiques communes aux deux universités : premièrement la concurrence pour la mise en ligne des cours est, dans les deux universités, transparente et deuxièmement les cours en ligne ne sont accessibles qu'aux étudiants inscrits à ces cours.

La production et la mise en ligne des cours académiques au Liban a des origines diverses et distinctes ce qui provoque une pluralité de processus de mise en ligne des cours et ceci est une richesse qui n'est malheureusement pas sans obstacles.

## 6. Remerciements

Je tiens à remercier le laboratoire CIVIIC pour son soutien.

## 6. Bibliographie

- [CRUI, 2006], Les universités européennes à l'heure du e-learning : regards sur la Finlande, l'Italie et la France, 2006, p. 10 et p. 135-139.
- [Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, 2004], Guide de l'enseignement supérieur au Liban, septembre 2004, p. 130-149.
- [EIAH, 2007], Actes de la conférence EIAH 2007, Environnements informatiques pour l'apprentissage humain p. 71-76.
- [WALLET 2004] WALLET, Jacques, « Enseigner avec les technologies : une situation pédagogique complexifiée », Savoirs en action et acteurs de la formation, no 365, Le laboratoire CIVIIC, PUR, 2004, p. 231-243.

## 7. Références sur le WEB

- [AOU, 2007], Site web de l'Arab Open University- Liban AOU <http://www.aou.edu.lb>, consulté le 12 septembre 2007.
- [ARABOU, 2007 ], Site web de l'Arabe OpenUniversity Egypte, <http://www.arabou-eg.edu.eg>, consultée le 12 septembre 2007.
- [UKOU, 2007], Site web de l'Open University United Kingdom- Royaume-Uni [http:// www3.open.ac.uk](http://www3.open.ac.uk) , consulté le 13 septembre 2007.
- [Université Saint Joseph, 2007], Site web de l'USJ <http://www.usj.edu.lb> , consulté le 10 juillet 2006.

## 8. Interviews

- [KHATIB, 2006], Interview avec Dr Hayat KHATIB, le 4 octobre 2006.
- [SBITY, 2006], Interview avec Dr Hassan SBITY, le 4 octobre 2006.
- [BAZAN, 2006], Interview avec M. Stephan BAZAN, le 17 mai 2006.